Cormoz

# Bulletin Municipal 2024

CORMOZ

# Sommaire

2 Sommaire
3 Le mot du Maire
4 Municipalité
5 Population
6-7 Renseignements utiles
8 Vie sociale
9 Finances
10-11-12-13 Commissions : Urbanisme – Bâtiments – Voirie
14 École
15 Services périscolaires
16 Les acteurs économiques et associatifs
17 Bibliothèque - Fleurissement
18 Sapeurs-pompiers
19 Sou des écoles
20 FCCSN
21 Croqueurs de pommes – Petits contes en balade
22 Petit théâtre et Gym plus
23 La Gaule cormozienne / Société de chasse
24 Comité des fêtes
25 Club de l'amitié
26 Tous avec Laura – Amicale des donneurs de sang
27 - 28 Informations diverses
29 Dispositif de participation citoyenne
30 Grand Bourg Agglomération (GBA)
31 Calendrier des fêtes


Mise en page et impression en 410 ex par Kaliprim à Louhans

# Le mot du Maire

*Chères Cormoziennes, Chers Cormoziens,*

*c'est à l'aube de cette année 2024, que je profite de cette nouvelle parution du bulletin municipal pour vous souhaiter à vous, ainsi qu'à vos proches, tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.*

*Ce bulletin municipal reflète une activité encore bien remplie pour l'année 2023, riche en évènements culturels et associatifs; d'ailleurs je salue et remercie vivement l'ensemble des associations, leurs bureaux et bénévoles pour le travail accompli, mais aussi pour les belles manifestations qui nous ont été apportées et qui restent vitales pour notre Commune.*

*Cette année 2023 a été porteuse de nombreux projets qui avaient été annoncés et qui ont pu être réalisés, comme la création du préau de notre école, mais aussi la finalisation des dossiers administratifs imposés par l'Etat concernant l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public et de l'élaboration de la nouvelle Carte Communale dont l'adoption se fera en début d'année.*

*Aussi, les travaux effectués de rénovation énergétique et thermique de nos bâtiments publics et locatifs (école, caserne, appartements) ont permis de relever les défis qui se sont présentés à nous suite à l'augmentation des énergies.*

*Malgré l'inflation des prix qui ne cesse d'augmenter, la diminution des dotations de l'Etat, notre Conseil Municipal a su anticiper et maintenir ses efforts, un cap et une orientation budgétaire afin de mener à bien les travaux ainsi que la mission que vous nous avez confiée et que nous continuerons à exercer avec rigueur.*

*Je vous souhaite bonne lecture et vous réitère encore au nom du Conseil Municipal tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

*Croyez, chères Cormoziennes et chers Cormoziens, en mes sentiments les plus dévoués.*

*Nicolas SCHWEITZER*
*Maire de CORMOZ*

## Les Commissions communales :

Le Maire préside toutes les commissions et les groupes de travail et le Comité Consultatif d'Action Sociale

**Finances - Budget :**
Fanny BEREZIAT, Jean-Claude PRABEL, Laurent JANAUDY, Florent CALMET, Monique FAVIER

**Ecole, Cantine, Garderie :**
Fanny BEREZIAT, Laurent JANAUDY, Marie COMMARET, Jennifer MOISSONNIER

**Bibliothèque, Culture, Loisirs :**
Fanny BEREZIAT, Marie COMMARET, Magali ONCÜL, Laëtitia PIZZINI

**Gestion du personnel :**
Nicolas SCHWEITZER, Fanny BEREZIAT, Jennifer MOISSONNIER, Magali ONCÜL, Laëtitia PIZZINI

**Voirie – Réseaux :**
Jean-Claude PRABEL, Cyrill JANAUDY, Pierre PERTUIZET, Lucas PONCET

**Matériel roulant et accessoires :**
Jean-Claude PRABEL, Florent CALMET, Cyrill JANAUDY, Pierre PERTUIZET

**Cimetière - Réserve foncière - Affaires agricoles :**
Jean-Claude PRABEL, Marie-Laure GAILLARD, Cyrill JANAUDY, Pierre PERTUIZET, Laëtitia PIZZINI

**Bâtiments – Sécurité – Accessibilité :**
Laurent JANAUDY, Florent CALMET, Monique FAVIER, Cyrill JANAUDY, Laëtitia PIZZINI, Lucas PONCET

**Urbanisme :**
Laurent JANAUDY, Fanny BEREZIAT, Florent CALMET

**Gestion des locations communales :**
Laurent JANAUDY, Marie COMMARET, Magali ONCÜL, Marie-Laure GAILLARD

**Gestion des salles – Cérémonies :**
Fanny BEREZIAT, Marie COMMARET, Jennifer MOISSONNIER, Magali ONCÜL

**Fleurissement :**
Jean-Claude PRABEL, Marie COMMARET, Jennifer MOISSONNIER, Magali ONCÜL

**Associations locales :**
Marie COMMARET,Jennifer MOISSONNIER, Magali ONCÜL

**Bulletin, Site internet, communication :**
Fanny BEREZIAT, Monique FAVIER, Marie-Laure GAILLARD, Jennifer MOISSONNIER

**Analyse des offres :**
Lucas PONCET, Fanny BEREZIAT, Jean-Claude PRABEL, Cyrill JANAUDY

**DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) :**
Jean-Claude PRABEL, Florent CALMET, Marie-Laure GAILLARD, Lucas PONCET

## Les Délégués

**Défense :** Jean-Claude PRABEL
**Ambroisie :** Jean-Claude PRABEL
**CNAS :** Laëtitia PIZZINI élue et Emilie MULTIN Agent
**SEMCODA :** Fanny BEREZIAT
**Syndicat des Eaux Bresse Suran Revermont :** Jean-Claude PRABEL et Pierre PERTUIZET
**Syndicat intercommunal d'Energie et de E-communication :** Florent CALMET titulaire, Laurent JANAUDY et Laëtitia PIZZINI suppléants
**Collecte des déchets :** Jean-Claude PRABEL et Julien BRAIBANT
**Représentants à Grand Bourg Aglomération :** Nicolas SCHWEITZER titulaire, Fanny BEREZIAT, Florent CALMET suppléants

## Le Comité Consultatif d'Action Sociale :

Fanny BEREZIAT, Marie COMMARET, Monique FAVIER, Magali ONCÜL, Pierre PERTUIZET, Edwige BURTIN, Denis LETONDAL.

## Les Agents communaux :

Emilie MULTIN, Secrétaire de Mairie
Julien BRAIBANT, Agent technique
Jérôme FERRAND, Agent technique
Coline BUISSON, ATSEM et Agent responsable de la bibliothèque
Jocelyne PAUGET, Agent responsable de la garderie et de la gestion de la salle des fêtes.
Lyvia MOREIRA, Agent responsable de la cantine
Magali SOLANO, Agent en renfort à la cantine et responsable de l'entretien des locaux scolaires.

# Population

## Bienvenue dans notre village

Lucas CROZET et Catherine MAITRE, leurs enfants
David FÉLIX et Elodie SALLÉRON, leurs enfants
Valentin FESTEAU et Fiona POUILLY
Maxime LE DUC et Coralie MARTINS, leur enfant
Maël MINE et Marilyn GOY
Océane NIVON, ses enfants
René et Marie ROUYER, leurs enfants
Bernard et Monique TROUILLOUD
Philippe TROUILLOUD

## Ils ont pris un nouvel envol

Maurice BOURDON
Virgile ZANA
Daniel LAURENT
Malcolm CORBETT
Michèle MOREL épouse GIRARD
Yvonne RAFFIN épouse DEVEYLE
Jean-Christophe PERRET
Pierre FION

## Ils ont uni leur destinée !

Nicolas SCHONARD et Julie LANDRAUD
Maxime NICOLET et Pauline GUERIN
Maxime PROST et Fanny CORONA
Franck COURRIER et Nathalie RASOANAIVO

## Plein de petits choux !

Sarah JANODET
Abel NICOLET
Ethan LE DUC
Romane COURAL
Rose-Anne BERTHAUD
Mahé LALARME LEVY
Francisco SERVAL

## Baptisé civilement !

Maël GRIOT

« En respect du règlement général de protection des données »

# Renseignements utiles

## Mairie de Cormoz

Emilie MULTIN vous accueille au secrétariat le lundi de 16h00 à 18h00, le mardi, le vendredi de 9h00 à 12h30, le 1er et le 3ème samedi du mois de 9h00 à 11h30
Le Maire et les adjoints sur rendez-vous
Tel : 04 74 51 20 20 – Email : mairie@cormoz.fr - site internet www.cormoz.fr

### Numéros de téléphone utiles :

| | |
|---|---|
| Nicolas SCHWEITZER, Maire | 07 50 04 28 14 |
| École publique | 04 74 51 22 41 |
| Cantine scolaire | 09 72 46 74 21 |
| Garderie scolaire | 04 74 51 22 41 |
| Bibliothèque municipale | 06 47 06 79 30 |
| Collège de St Trivier de Courtes | 04 74 30 70 43 |
| Mission locale Jeunes | 04 74 45 35 37 |
| Chef de corps | 06 18 42 21 35 |
| M. le curé (Pierre-Yves MONNOYEUR) | 04 74 30 70 63 |
| Dépannages ENEDIS | 09 72 67 50 01 |
| Ligne Alerte ENEDIS | Application LigneAlerte |
| Dépannages GRDF (fuite de gaz) | 08 00 47 33 33 |
| Dommages réseaux Orange | dommages-reseaux.orange.fr |
| SOGEDO (fuite d'eau) | 03 84 48 83 37 |
| ADAPA Pont de Vaux | 04 74 45 59 64 |
| ADMR St Trivier de Courtes | 04 74 47 00 13 |
| Accueil de jour Montrevel et St Trivier de Courtes | 06 71 40 93 06 |
| CLIC des Pays de Bresse St Trivier de Courtes | 04 74 30 78 24 |
| Assistantes sociales Département de l'Ain | 04 74 25 61 96 |
| Rubis à la demande | 04 57 38 37 01 |
| Situation de harcèlement scolaire | 3020 |
| Situation de cyber harcèlement | 3018 |

**SERVICES URGENCES**
Urgences médicales (SAMU) : 15
Pompiers : 18
Centre antipoison : 04 72 11 69 11
Gendarmerie : 17 ou 04 74 30 70 17
Pharmacie de garde : 3237

### Page Facebook officielle de la commune

Permet à l'équipe municipale de communiquer les informations importantes

**APPLICATIONS IMPORTANTES**

### Ligne Alerte ENEDIS

Permet de savoir rapidement l'état du réseau et les éventuelles pannes signalées

### Panneaupocket

Permet aux administrés de suivre l'actualité de la commune sur leur smartphone, leur tablette et leur ordinateur.

### BlaBlaCar Daily

Permet de faciliter le covoiturage (cf page 30)

### Délivrance des cartes d'identité

Pour obtenir ou renouveler une carte d'identité ou un passeport, il convient de se rendre dans une commune dotée d'un système électronique (Bourg-en-Bresse, Coligny, Montrevel-en-Bresse, Pont de Vaux ...) Attention n'oubliez pas de prendre rendez-vous !

### Recensement

Vous devez faire votre recensement citoyen dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. L'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Deux manières de procéder : Sur internet, sur le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870 rubrique mes démarches en lignes. Vous avez aussi la possibilité de vous rendre à la mairie dans la commune de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

## Inscriptions sur les listes électorales

Depuis le 1er janvier 2019, les inscriptions sur la liste électorale peuvent se réaliser tout au long de l'année au secrétariat de mairie. Vous pouvez également effectuer votre inscription sur internet : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396**

## Assistantes maternelles :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mme | AJOUX Gwendoline | 494 route de la Charme | 06.51.05.85.64 |
| Mme | DUSSAUD Virginie | 407 route de la Bascule | 06.74.11.64.96 |
| Mme | GASSER Mylène | 571 route des Avignons | 06.61.71.94.77 |

## Tarifs communaux

### Salle polyvalente

Habitants de Cormoz : 1 jour = 171,00 € - 2 jours = 265,00 € / Extérieurs : 1 jour = 260,00 € - 2 jours = 406,00 €
Extérieurs marchands : 1 jour = 333,00 € / Petite réunion, vin d'honneur avec le bar : 95,00 €
+ 62,00 € si chauffage (période hivernale)
+ 62,00 € pour montage et démontage podium par l'agent technique
+ 47,00 € pour les équipements sono-vidéo
+ 50,00 € forfait nettoyage sol de la grande salle (hors balayage et sol exempt de grosse souillure)
Une caution de 500,00 € et une attestation d'assurance responsabilité civile sont demandées.

### Vestiaires stade

79,00 € pour le week-end aux habitants de Cormoz uniquement les mois de juillet et Août

### Manifestations extérieures à la salle

Possibilité de louer tables et chaises = 5,00 € la table ; 0,80 € la chaise ( pas de vaisselle)
Le comité des fêtes loue également du matériel aux habitants de la commune :
1 table + 2 bancs : 4,00 € - Remorque frigorifique : 60,00 € (du vendredi au lundi), 100,00 € la semaine (chèque de caution 500,00 €) – Barnum 4,50 m x 3 m : 30,00 € (caution 200,00 €)
Pour tous renseignements, contacter ce mail : comitedesfetesdecormoz@gmail.com

### Cimetière

Concessions cimetière (2m²) : 15 ans : 110,00 € - 30 ans : 221,00 €
Columbarium : Emplacement pour 1 urne : 276,00 € pour 15 ans renouvelable
Emplacement pour 2 urnes : 336,00 € pour 15 ans renouvelable
Jardin du souvenir : Plaque et gravure réalisées par la commune : 105,00 € - Dispersion des cendres gratuite
Caveaux pour urnes : 15 ans : 326,00 € - 30 ans : 420,00 €

### Tarifs restaurant scolaire et garderie au 1er septembre 2023

Repas enfant : 4,35 € - Repas exceptionnel : 6,50 € - Garderie périscolaire matin ou soir : 2,70 €

## Déchets

**Ramassage des ordures ménagères** : le mercredi matin à partir de 5h15. Nouvelle gestion des collectes de déchets à partir de février 2024
**Tri sélectif** : 4 conteneurs sont à la disposition des usagers à "Croix Blanche" et "Aux Montets"
**Déchetterie** : tél : 04 74 47 03 53 – Horaires d'été du 1er juillet au 31 août : lundi, mercredi et samedi de 7h à 13h
Horaires d'hiver du 1er septembre au 30 juin août : lundi et mercredi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18 h – carte d'accès obligatoire

## Correspondant Presse :

La Voix de l'Ain: Monsieur Yves Goux au 06 70 34 03 58 mail : yves.goux28@laposte.net

# Comité Consultatif d'Action Sociale ( CCAS )

Le repas annuel du Comité Consultatif d'Action Sociale s'est déroulé le 11 novembre. Les convives étaient heureux de se retrouver et de partager un agréable moment. Une trentaine de personnes, âgées de 70 ans et plus, ont participé à cette rencontre. Nicolas Schweitzer, le Maire, Madame BEREZIAT, adjointe au Maire et responsable du CCAS, les membres du CCAS et plusieurs élus ont servi le repas cuisiné par Monsieur et Madame Catutelle, gérants de l'épicerie multiservice de Beaupont. Monsieur Jean-François Ligerot est venu animer la fin d'après-midi avec son accordéon. Les convives ont apprécié la musique et se sont retrouvés sur la piste de danse.

Pour les personnes ne pouvant pas ou ne souhaitant pas participer au repas, un bon d'achat de 20,00 € à utiliser chez nos commerçants et artisans de Cormoz a été distribué.

Et pour finir, un colis a été apporté aux personnes résidents en maison de retraite. Cette année, il était composé d'un rond de serviette, d'une belle serviette table et d'un set de table.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

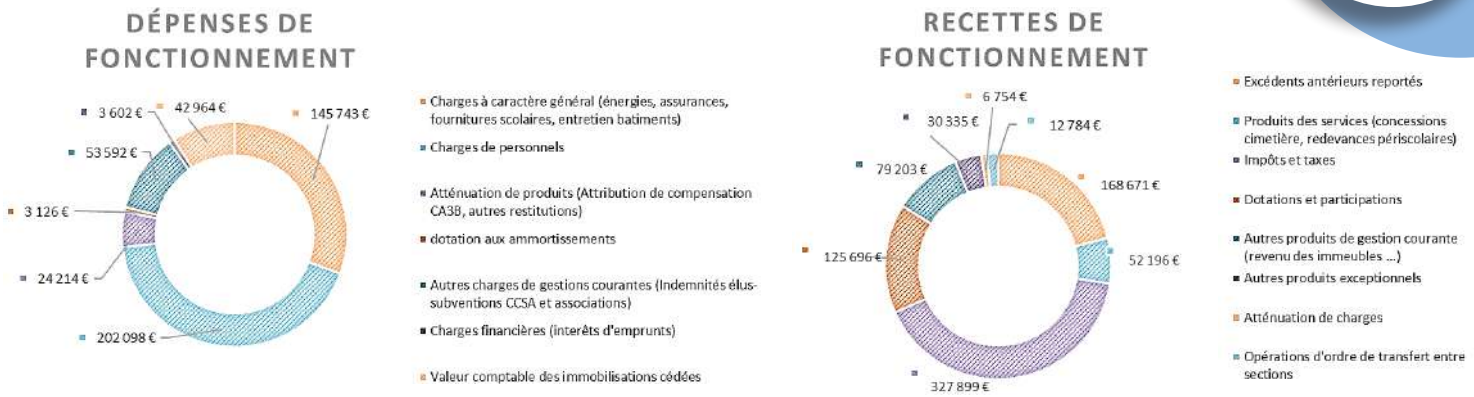


* Compte tenu de la date d'édition du bulletin municipal, les comptes sont arrêtés au 28/12/2023.

## PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

### Chapelle de Bellor

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Maitrise d'œuvre | 12 888 € | | Subvention État | 29 099 € |
| Mission de conseil | 4 200 € | | Subvention Département | 37 262 € |
| Bureau d'étude - Contrôle | 1 709 € | | Subvention Région - Fondation du Pratrimoine | 20 000 € |
| Diagnostics | 440 € | | Subvention Fondation du Patrimoine | 4 000 € |
| Restauration des statues | 804 € | | Souscription Fondation du Patrimoine | 8 225 € |
| Publication | 7 032 € | | Les Amis de Bellor | |
| Travaux | 154 424 € | | FCTVA | 29 806 € |
| Autres Dépenses | 204 € | | Autofinancement | 53 309 € |
| **Total Dépenses** | **181 701 €** | | **Total Financement** | **181 701 €** |

### Travaux d'isolation du local pompiers

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Travaux | 18 233 € | | Subvention État | 2 856 € |
| Organisme de contrôle | 360 € | | Subvention Département | 2 856 € |
| | | | CEE | 800 € |
| | | | FCTVA | 3 050 € |
| | | | Autofinancement | 9 031 € |
| **Total Dépenses** | **18 593 €** | | **Total Financement** | **18 593 €** |

### Construction du préau de l'école communale

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Maitrise d'œuvre | 6 312 € | | Subvention État | 19 097 € |
| Étude et diagnostic | 11 160 € | | Subvention Département | 28 524 € |
| Travaux | 97 827 € | | Subvention Région | 19 000 € |
| Autres dépenses | 204 € | | FCTVA | 18 947 € |
| | | | Autofinancement | 29 935 € |
| **Total Dépenses** | **115 503 €** | | **Total Financement** | **115 503 €** |

### Travaux d'accessibilité logement locatif

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Maitrise d'œuvre | 10 222 € | | Subvention État | 2 500 € |
| | | | Subvention Département | 4 000 € |
| | | | Autofinancement | 3 722 € |
| **Total Dépenses** | **10 222 €** | | **Total Financement** | **10 222 €** |

## AUTRES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2023

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Bâtiments** | | **Matériels** | |
| Travaux accessibilité salle polyvalente | **5 695 €** | Tracteur John Deere | **99 960 €** |
| Pompe à chaleur et chauffage épicerie | **2 661 €** | Cavurnes Cimetière | **2 740 €** |
| **Voirie et Réseaux** | | Tronçonneuse Pompiers | **449 €** |
| Extension réseau électrique rue du Cimetière | **4 799 €** | Défibrillateur | **1 361 €** |
| DECI – Défense incendie | **18 316 €** | Vidéoprojecteur et sonorisation salle polyvalente | **3 073 €** |
| Programme voirie 2023 | **59 501 €** | Vidéoprojecteurs école | **2 575 €** |
| **Révision de la Carte communale** | **6 101 €** | Lave-vaisselle cantine scolaire | **3 410 €** |

# Urbanisme

Toutes les phases sont maintenant achevées et vont aboutir à l'approbation de la révision, prévu au premier trimestre 2024.

Cela a été le fruit de nombreuses concertations avec notre urbaniste (l'agence 2BR), les institutions et organismes publics, les exploitants agricoles puis la population qui a pu contribuer au projet lors des différentes étapes qui ont mené cette révision.

Cette révision, initiée sous le mandat précédent par délibération du 15 janvier 2020, a permis de se mettre en compatibilité avec les documents supra-communaux, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Bourg-Bresse-Revermont et le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Cette mise en compatibilité à un impact direct sur la surface des zones constructibles qui diminue de 57 ha au profit de la zone agricole et naturelle.

De manière générale, les capacités des zones constructibles du projet (comprenant les zones C et Zone Ca dédiée aux activités industrielles) sont drastiquement inférieures aux capacités résiduelles des zones constructibles de l'ancienne carte communale. En cela, le projet de carte de communale opère une gestion économe des espaces agricoles et naturels, mettant en œuvre d'ores-et-déjà l'objectif de sobriété foncière attendu pour les prochaines années, par la loi « Climat et résilience ».

La carte communale révisée et devenue opposable, sera disponible en mairie et en préfecture. Elle sera en outre publiée sur le site internet de la commune ainsi que sur le site du Géoportail de l'Urbanisme, pour une parfaite information du public.

## La composition de la Carte Communale

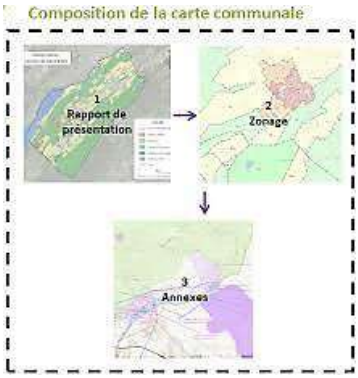


→ Le rapport de présentation, il analyse l'état initial de l'environnement dans la commune, explique les choix retenus et évalue les incidences de ces choix sur l'environnement. Les perspectives de développement sont définies dans ce document. Il permet de préciser et de justifier le projet de territoire retenu tout en garantissant le respect des principes de l'urbanisme;

→ Les documents graphiques, il permet de délimiter les secteurs où implanter les constructions. Il est opposable aux autorisations d'urbanisme ;

→ Les annexes, comprennent les plans et liste des Servitudes et d'Utilité Publique ; les secteurs d'information des sols ; les délibérations instituant le permis de démolir, la déclaration préalable aux ravalements de façade et aux clôtures ; le risque d'exposition au plomb ; le rapport et zonage d'assainissement des eaux usées ; la règlementation des plantations et semis d'essences forestières et la réglementation des boisements ;

→ Les actes administratifs, liés à la procédure de révision.

## Les zonages de la Carte Communale

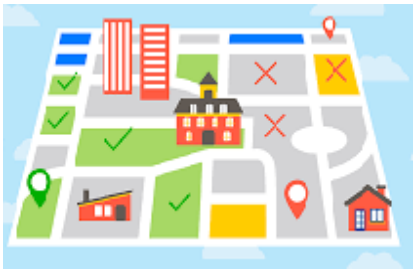

- La zone Constructible : C
- La zone Naturelle (non constructible à exception de celles mentionnées à l'article L. 161-4) : Nc
- La zone Constructible dédiée à l'Implantation d'Activités, notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées : Ca

A ce jour, en zone naturelle les constructions ne sont pas admises, à l'exception :

| | |
|---|---|
| 1. De l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ainsi que de l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant | 2. Des constructions et installations nécessaires :<br>a) A des équipements collectifs ;<br>b) A l'exploitation agricole ou forestière, à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production ;<br>c) A la mise en valeur des ressources naturelles ;<br>d) Au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole. |

Le lexique national d'urbanisme donne la définition et les précisions des annexes et des extensions notamment.

# Le Règlement

Dans les territoires couverts par la carte communale, les autorisations d'occuper et d'utiliser le sol sont instruites et délivrées sur le fondement du règlement national d'urbanisme et des autres dispositions législatives et réglementaires applicables.

Notamment :

→ Les conditions de constructibilité des parcelles ;

→ Les règles de recul, de hauteur, de l'implantation des constructions par rapport aux autres constructions, aux voies et aux limites séparatives ;

→ Les conditions d'intégration architecturale, patrimoniale, paysager ou écologique ; …

# Bâtiments – Sécurité – Accessibilité

## Les réalisations 2023

### BATIMENTS LOCATIFS

**ACCESSIBILITE :** Un logement a fait l'objet de travaux d'accessibilité comprenant un aménagement de la salle de bain, en partenariat de SOLiHA et avec le soutien de la CARSAT et du Conseil Départemental.

**ENTRETIEN :** Une 3ème chaudière défectueuse, place de l'école, a été remplacée par une nouvelle ayant un rendement énergétique plus performant.

### BATIMENTS PUBLICS

**LOCAL POMPIERS :** L'isolation thermique extérieure a été réalisée, des CEE ont pu être valorisées pour cette opération.

**PREAU DE L'ECOLE :** Les travaux réalisés par les sociétés, Julliard et Fils pour le gros-œuvre, MSR pour la charpente métallique ainsi que Menuiserie Béal pour l'agencement, ont été réalisés cet été.

Le planning d'exécution limité aux vacances scolaires a bien été respecté, ce qui a permis l'accueil des élèves lors de la rentrée de septembre avec un nouveau préau.

L'inauguration aura lieu, avec les beaux jours, au printemps 2024.

**LOCAL COMMERCIAL :** Mise en place d'une pompe à chaleur air/air pour la surface commerciale et d'un chauffage pour l'arrière-boutique.

**ACCESSIBILITE :** Les travaux ont été réalisés à la salle polyvalente, le sanitaire a fait l'objet d'une mise en norme complète. La conformité a été contrôlée par un architecte s'agissant d'ERP de type 4.

**EGLISE :** Afin de réparer les fuites d'eau qui dégradaient la charpente et les murs, des travaux de réparation. d'urgence ont été réalisés par l'entreprise Tissot.

# Bâtiments – Sécurité – Accessibilité

## Les projets à venir

**ECOLE :** La commission souhaite continuer les peintures des façades, afin de mieux harmoniser l'ensemble du bâtiment.

**SALLE POLYVALENTE :** La commission étudie des travaux d'amélioration énergétique et thermique, comprenant le remplacement des menuiseries extérieures, le passage en Led de l'éclairage et le rafraichissement des peintures. Le soutien du Plan d'Equipement Territorial de Grand Bourg Agglomération a été sollicité en plus du Département de l'Ain.

RENOVATION ENERGETIQUE

**EGLISE :** Suite à leurs dégradations importantes, la commission réfléchit à un programme de réfection des toitures pour les chapelles nord et sud ainsi que le remplacement du sommier complet des cloches. En effet lors du contrôle annuel des cloches, il a été constaté qu'une poutre de maintien encastrée (structure porteuse de l'ensemble des cloches) était en très mauvais état, pouvant ainsi provoquer un affaissement complet de la structure. De gros travaux sont aujourd'hui à prévoir afin de remplacer la structure porteuse.

En effet, la poutre d'assise est mal positionnée, provoquant une mauvaise répartition des charges et une détérioration des murs

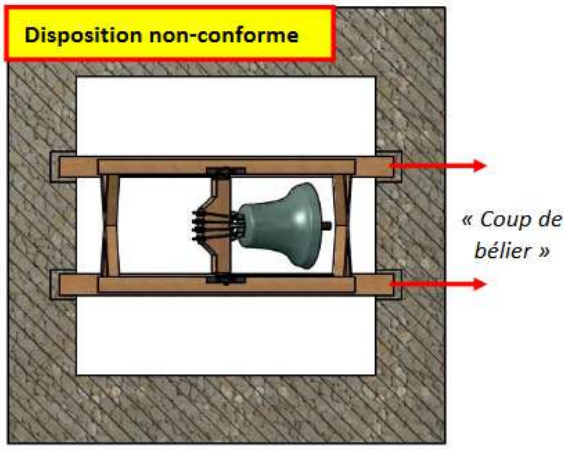


Actuellement

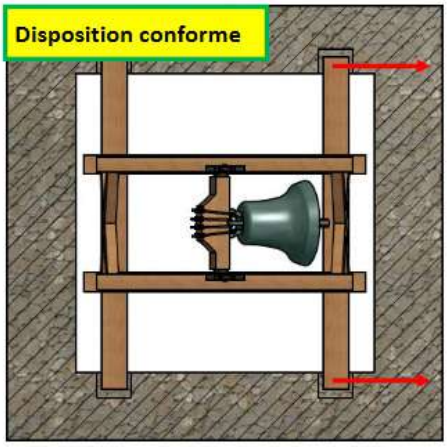


Après travaux :

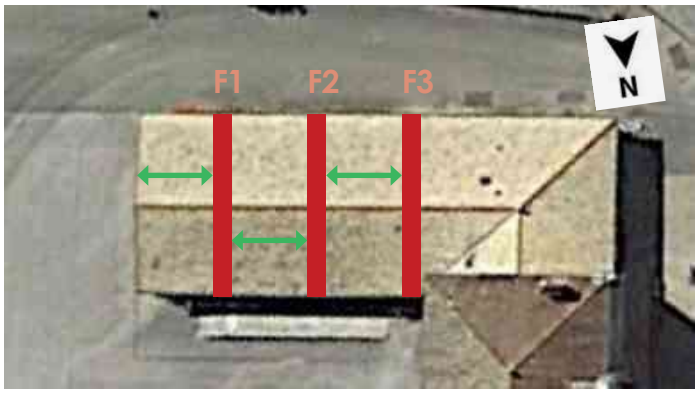


*Repérage des 3 fermes (en rouge)*
*Portée des solives (en vert)*

**SALLE MULTICULTURELLE :** Il a été constaté que le plafond du bâtiment est sur le point de s'effondrer.

Suite au sinistre constaté, la mairie a prononcé son recours à la garantie décennale, découlant des travaux de restauration effectué en 2015.

A l'issue de multiples réunions d'expertise de tous corps, cette procédure amiable à mis en évidence une cause étrangère à la construction.

Les travaux seront donc à prévoir par la Commune.

# Matériel

Au mois d'avril, l'entreprise AGRIPRO de Cras sur Reyssouze a livré le tracteur de marque John Deere commandé en fin d'année 2022.

Le concessionnaire a offert le verre de l'amitié au conseil municipal présent à cette occasion.

# Voirie et réseaux

L'entreprise SOCAFL a réalisé les travaux de rénovation du « Chemin de la Pie », long de 1000 mètres reliant la route de la Verne à la route de Chamandray pour un montant de 14 160 € TTC.

Cette année, l'entreprise BONNEFOY a été retenue pour réaliser les travaux de réfection et d'entretien de la voirie.

Les routes de Chamandray et des Avignons ont bénéficié d'une rénovation pour un montant de 44 560 € TTC. Pour finir des travaux d'aménagement ont été réalisé route de la Bascule. Suite à la sollicitation de l'entreprise TAXI PROST, il a été décidé de réaliser des travaux modificatifs du trottoir afin d'améliorer l'accessibilité des véhicules. Ces travaux ont été financés à parts égales par l'entreprise TAXI PROST et la Commune.

# Cimetière

L'entreprise funéraire BERTRAND de Saint Amour a installé 6 cavurnes pour un montant de 2 740 € TTC. En début d'année 2024, un nouveau columbarium sera mis en place ( 2 colonnes de 4 places) pour 7 526 € TTC.

Les employés communaux ont réalisé une aire de tri sélectif afin que chacun puisse trier le plastique, les déchets végétaux …

# DECI

Dans la continuité de la mise en conformité de la défense incendie de la commune, 3 nouvelles poches ont été installées dans les hameaux de Rouboz-Futioz, Petit Ronjon, Grange Millat-Riveratte.

Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise SAAF pour un montant de 7 643 € TTC. Les poches ont été achetées auprès de l'entreprise RCYDE Louhans pour 8 760 € TTC.

Les employés communaux se sont chargés de leurs installations et leur mise en place. Cet investissement a bénéficié d'une subvention de 2 734 € au titre de la DETR soit 20% de l'opération.

# École

Classe des PS-MS

Classe des GS-CP

Classe des CE1-CE2

Classe des CM1-CM2

L'école de Cormoz accueille 76 élèves de 3 à 11 ans.

Fin juin, les effectifs relativement chargés ont permis la mise en place d'un moyen provisoire pour la rentrée de septembre 2023. Grâce à la réactivité de la municipalité, une 4ème classe a pu être créée dans la salle de sieste.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les élèves sont donc répartis sur 4 classes.

*École dehors*

Cette année, les enseignantes ont choisi, comme fil rouge, les 5 continents. Une intervenante animera des séances de musique sur ce thème et un spectacle sera proposé en avril. Mais plusieurs autres projets continuent d'être menés en parallèle : les rencontres USEP, l'école dehors (une fois par semaine), le gymnase, la bibliothèque, la semaine du goût, …

*Semaine du goût*

*Cuisine*

*Exposition au collège de St Trivier*

*Au gymnase*

*Élection des délégués de classe (CM) à la mairie*

# Garderie périscolaire

Ce service communal essentiel pour de nombreux parents permet l'accueil des enfants scolarisés le matin à partir de 7h00 jusqu'à 8h50 puis à la sortie de l'école dès 16h30 jusqu'à 18h30.

Les enfants se voient proposer de nombreuses activités manuelles, des jeux de société.

Le nombre d'enfants accueillis est stable par rapport à l'année dernière.

Jocelyne Pauget et Coline Buisson encadrent en moyenne une vingtaine d'élèves le matin et une quinzaine le soir.

# Cantine :

Le service de restauration scolaire est tout aussi indispensable. Lyvia MOREIRA confectionne de bons petits plats variés en respectant la loi EGALIM avec l'instauration d'un menu végétarien par semaine et l'achat de produits locaux et bio tout en respectant un budget imposé. Sur l'année 2023, Lyvia, aidé de Magali SOLANO et Coline BUISSON ont servis en moyenne, 52 repas par jour.

## Investissement pour le groupe scolaire en 2023

Le lave-vaisselle de la cantine a été remplacé. L'entreprise BBFC a été retenue pour l'installation d'un lave-vaisselle avec adoucisseur pour un montant de 3 410,45 € TTC.

Les vidéoprojecteurs des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont été remplacés. L'entreprise AVRIL Audiovisuel a procédé à l'installation de 2 vidéoprojecteurs de marque EPSON pour le montant de 2 650,97 € TTC.

# Les acteurs économiques et associatifs

## Les artisans commerçants

| | | |
|---|---|---|
| ANSART Transport | Société de Transport routier | 06 71 69 12 83 |
| Auberge du Grand Ronjon | Restaurant – Chambres d'hôtes | 04 74 51 23 97 |
| AUGER Hubert Multi-Services | Petits travaux - Tout corps d'état | 06 13 53 01 20 |
| Baloo auto-service | Entretien et réparation de véhicules | 04 74 30 83 12 |
| BERSOT Lionel | Marbrerie - Tailles de pierre – Funéraire | 04 74 51 27 50 |
| BORGNANA Nathalie | Coach – Thérapeute – Musicothérapie | 07 48 77 34 17 |
| BR Modulaire | Vente de bungalows neufs - occasions | 04 72 25 47 83 |
| CALLAND Elisabeth | Soutien scolaire du cours préparatoire à l'adulte | 06 63 51 49 95 |
| CLAMEXT (L. CALLAND) | Mesure, expertise réseaux de téléphonie mobile | 06 32 40 91 01 |
| COMTET Christophe et Ingrid | Boulangerie – Pâtisserie | 04 74 42 71 04 |
| CUMA La Bresse | Coopérative de matériel agricole en commun | 06 85 19 60 50 |
| CUMA de Cormoz | Distillerie | 06 01 87 16 03 |
| Diagamo (G. BEERLI) | Diagnostics immobiliers | 06 16 01 58 33 |
| Ferme aquacole de Petit Ronjon | Alevins et poissons d'étang | 04 74 24 31 99 |
| Fromagerie THEVENET | Fabrication et vente de fromages | 06 86 55 75 30 |
| HUMBERT Jérémie | Courtier en prêt immobilier | 06 80 25 95 90 |
| MULTIN Emilie | Assistance informatique et administrative | 07 51 68 40 49 |
| OFALIS (O. FERRIER) | Ingénieur Conseil en organisation du BTP | 06 17 42 38 37 |
| Les Patelones | Gîte | 07 55 63 88 08 |
| Pension Éducation Canine | Pension et éducation canine | 06 61 69 04 60 |
| ROMAND Stéphane | Magnétiseur | 06 23 13 76 36 |
| SARL MORTEL Kévin | Travaux agricoles – TP et Terrassement | 06 77 28 02 45 |
| MOULIN Eric | Agent immobilier | 06 12 87 41 48 |
| Des Soins et des Sons (Y. SCHWEITZER) | Reiki (soins énergétiques) | 04 26 37 59 76 |
| Christelle SUBTIL | Ménage et repassage | 06 13 67 47 47 |
| Taxi PROST SAS | Taxi | 04 74 51 27 81 |
| Oxyane | Approvisionnement en céréales | 04 74 14 06 50 |

***Cette liste est non exhaustive et reste informative.***

## Les Présidents d'associations

| | | |
|---|---|---|
| Amicale des Sapeurs-Pompiers | Guillaume GAILLARD/Julien SERVE | 06 76 53 53 08 |
| Amis de la Chapelle de Bellor | Jean-Luc FAVIER/Isabelle PROST | 06 15 66 20 02 |
| Comité des Fêtes | Marie-Laure GAILLARD | 06 21 95 66 89 |
| Comité de Fleurissement | Marie-Hélène VUILLERMET | 04 37 62 80 54 |
| Club de l'Amitié | Jean-Claude GERGOT/Anatole MARECHAL | 04 74 51 25 14 |
| Gym-Plus | Sandrine BAILLET | 06 18 49 53 81 |
| Football Club Cormoz St Nizier | Jilali RAI | 06 23 78 19 26 |
| Le Petit Théâtre de Cormoz | Didier MICHON | 06 20 15 04 06 |
| Les 3C (Conscrits et classards de Cormoz) | | |
| Petits Contes en Balades | Hélène DENIZOT | 04 74 51 28 41 |
| Société de Chasse SCCC | Noël PRUDENT | 06 83 03 07 63 |
| Société de Pêche la Gaule Cormozienne | Pierre POUPON | 06 50 96 40 44 |
| Sou des Ecoles | Cyrille CHANTEREAUX | 06 71 46 74 11 |
| Tous avec Laura | Claire NILLON | 06 89 37 58 24 |
| Croqueurs de Pommes Jura Bresse | | 04 74 51 20 03 |

# Bibliothèque municipale

bibliocormoz@gmail.com

**Ouverture :** **Tous les lundis et vendredis de 16h45 à 18h45**
**Le 1er mercredi et samedi du mois de 9h30 à 11h30**

Retrouvez nous sur : mabib.fr/bibliocormoz
*Pour consulter ou réserver les nouveautés de la bibliothèque*

**En 2023, nous avons eu le plaisir de vous rencontrer lors de :**

L'accueil des scolaires,

•

La clôture de la résidence artistique « Cycles » en partenariat avec Grand Bourg Agglomération : atelier couture avec la compagnie des Quidams

•

« Graines de lecteurs » : premier acte citoyen qui permet à chaque enfant de voter pour son livre préféré.

•

« Premières pages » : le livre lauréat de la sélection graines de lecteurs 2022 a été offert aux enfants de la commune de 1 an à 3 ans.

•

« atelier créatif » : fabrication de décoration de Noël avec le recyclage de nos vieux livres.

**EN 2024 :**

**-Prix graines de lecteurs :**
Samedi 10 Février 2024 pour les 0-3 ans

**-Premières pages :**
Samedi 28 septembre 2024

**-Animation jeux de société :**
Samedi 16 Mars 2024

**-Animation de Noël :**
date à définir

**-Chasse aux trésors :**
Samedi 1er Juin 2024

# Fleurissement

Malgré toute l'attention apportée par les bénévoles aux plantations, cette année caniculaire n'a pas récompensé les soins que nous avons prodigués à nos fleurs.
Le soleil, trop chaud, n'a pas été apprécié par les fleurs ; certaines ont même grillées.
Nous avons malgré tout réussi a égayer quelques monuments et parterres, au milieu de l'herbe jaunie.
Le rond-point, enrichi cette année de 2 lapins, est resté intact. La solution drastique utilisée a été efficace.

Avec regret, mais ma limite d'âge étant pour moi arrivée, j'ai donné ma démission du poste de présidente du comité de fleurissement, que j'occupe depuis déjà plusieurs années.

Je souhaite qu'une nouvelle équipe dynamique et novatrice, prenne le relais, et je lui souhaite bonne chance.

# Sapeurs Pompiers

**Dans le cadre de l'application de la loi MATRA, les CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) s'appellent maintenant SLIS : Service Local d'Incendie et de Secours.**
**Ce changement de nom n'apporte aucune modification sur le fonctionnement du SLIS.**

L'effectif du SLIS est de 14 pompiers actifs en 2023.
Pour faire suite à son déménagement, le sergent-chef Stéphane LAURENT a quitté le SLIS de Cormoz pour rejoindre celui de Mézériat.
Le sergent-chef Anthony PERRIN a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service.
Le sapeur 1ère classe Kévin BARTHELEMY a reçu la médaille de bronze pour 10 ans de service.

Suite aux différentes formations suivies, le Sergent-chef Anthony PERRIN est nommé Adjudant et le sapeur 1ère classe Guillaume GAILLARD est nommé Caporal.

## Manœuvres

Tout au long de l'année, les pompiers doivent maintenir leur acquis par l'organisation de 10 manœuvres minimum dans l'année soit environ une par mois.

La réalisation de ces manœuvres doit être conforme au programme élaboré par le SDIS01 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du 01) ; cela permet de revoir l'ensemble des procédures et gestes de secours.

L'année 2023 a été l'occasion de réaliser des manœuvres de grande ampleur pour être encore plus proche des conditions réelles. Le référent formation, le Caporal-chef Luc MOISSONNIER, a organisé en particulier une manœuvre d'accident sur la voie publique et une manœuvre de feu d'habitation avec risque important de propagation et plusieurs victimes dans le bourg de Cormoz.

*Manœuvre d'incendie et secours conjointe (CIS de St Nizier)*

*Manœuvre d'accident sur la voie publique*

*Manœuvre d'incendie et de secours conjointe (SLIS de Cormoz)*

*Manœuvre conjointe SLIS de Cormoz et CIS de St Nizier*

Cette dernière manœuvre préparée par le Sergent Anthony PERRIN et réalisée conjointement avec le CIS (Centre d'Intervention et de Secours) de St Nizier met en évidence l'intérêt pour une petite commune d'avoir un Service Local d'Incendie et de Secours. En effet, l'avantage du SLIS est d'arriver sur les lieux le plus tôt possible car ce sont les premières minutes qui comptent aussi bien pour un incendie qu'un secours à personne.

D'autre part, la connaissance de la commune par les pompiers du SLIS apportent un atout indéniable dans la reconnaissance des lieux et pour l'organisation générale avec les moyens du Centre de Secours qui arrive par la suite.

## Résumé des interventions:

Le SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) a réalisé 30 interventions en 2023 :

- **10 secours à personne**
- **8 incendies (feu de cheminée, de broussaille ou d'habitation)**
- **2 opérations diverses**
- **6 accidents sur voie publique**
- **4 interventions pour nids de guêpes ou de frelons**

Le SLIS a également assuré le poste de secours lors de la course cycliste du 15 août et du cyclo-cross en octobre.

Les pompiers ont également participé aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

## Equipements

Cette année, la commune a renouvelé les vestes F1 pour remplacer les anciennes tenues par des vestes TSI, identiques à celles portées par les pompiers des Centre d'intervention de Secours.

L'amicale continue d'améliorer et d'équiper les véhicules par ses propres moyens. Une nouvelle rampe de gyrophare d'occasion a été installée sur le véhicule léger et une base radio équipe maintenant le VPI (véhicule de Première Intervention).

L'amicale a participé au marché de Noël avec un stand de vente de marrons grillés en décembre 2022 et elle organise toujours la fête des gaufres à l'ancienne le dernier week-end de mars. Les pompiers perpétuent cette manifestation traditionnelle depuis 1954 autour de toutes les générations.

La tournée des calendriers qui se déroule en décembre, permet de récolter des dons pour financer les achats de matériel et des équipements pour améliorer les services de secours sur la commune.

**Merci à tous les habitants pour leurs dons !**

Sou des Ecoles
CORMOZ

# Des manifestations toutes plus fleurissantes les unes que les autres !

Cette année au sein du Sou des Écoles, n'a pas été de tout repos ! Il faut dire que cette équipe dynamique et pleine de bonne humeur, ne manque pas d'idées pour rendre ses manifestations toujours plus attrayantes, ce qui garantie leur succès !

Bien d'autres idées pourraient encore rendre plus dynamique notre village, et ainsi faire profiter nos enfants de projets supplémentaires, mais le manque de bras limite certains projets !

***Nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux parents qui rejoignent l'équipe actuelle :***

Emilie Clertant (vice secrétaire) et Pierre Clertant (membre actif)

Le bureau est ainsi composé de :
Cyrille Chantereaux (président),
Marie Commaret (vice présidente),
Loic Humbert ( trésorier),
Elise Favier (vice trésorière),
Ophélie Darbon (secrétaire),
Mylène Mariller (membre actif),
Laurie Nallet (membre actif),
Romain Mabileau (membre actif).

## A vos agendas 2024 !

**Loto 11 fevrier**
**Vente de plants 5 mai**
**Fête de l'école 28 juin**
**Halloween 31 octobre**
**Cassoulet reporté en mars 2025**
**Fête de Noël 20 décembre**
*On vous attend nombreux ...*

***Nous avons pu offrir aux enfants :***

- Visites des serres Moissonnier (financement transport)
- Journée à la ferme du Chapi (financement transport)
- Journée à Bolozon (financement transport facture en attente)
- Matériels pour jardinage, cadeaux noel, abonnements... Et bien d'autres choses ...

**Merci aux membres sortants pour leur investissement sur l'année passée, merci à la Municipalité pour leur aide financière, au Comité des Fêtes pour le prêt de matériel, et merci à vous Cormoziennes et Cormoziens qui font de nos manifestations des succès !**

# FCCSN

**Grace à nos fidèles partenaires, que nous remercions vivement, le Club a pu accueillir cette saison 125 licencies.**

## Point sur les effectifs de la saison passée :

| | 2022 – 2023 | 2021 – 2022 |
|---|---|---|
| Séniors - Vétérans | 29 | 20 |
| Féminines | 21 | 13 |
| U18 – U15 | 21 | 11 |
| U13 – U11 | 11 | 22 |
| U9 | 12 | 16 |
| U7 | 10 | |
| Babies | 7 | 4 |

## Saison 2023-2024:

### Foot Academy :

Les babies (3 et 4 ans) sont accueillis par Mathilde les mercredis de 18h15 à 19h; la présence des parents sur place est obligatoire.

Les U7, encadrés par Mich-Mich et Carla, s'entrainent les mercredis de 18h à 19h ; les plateaux ont lieu les samedis matin à partir de 10h.

Les U9, sous la houlette de Jilali, s'entrainent les mercredis de 18h à 19h ; les plateaux ont lieu les samedis matin à partir de 10h.

Les U11 s'entrainent avec Cédric, les mercredis de 18h à 19h15, et jouent les samedis à 10h.

Nous n'avons pas de U13 ni de U15 cette saison.

Les U18 sont cette saison en entente avec le FCCV (Cuiseaux-Varennes), et s'entrainent les mercredis et vendredis de 18h à 19h30, et jouent les samedis à 15h.

### Les Adultes :

Après 11 années d'existence, l'équipe féminine a été mise en sommeil faute d'effectif.

Les seniors, 17 joueurs sous la houlette d'Eddie, s'entrainent les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h, et jouent les dimanches après-midi.

L'équipe vétéran a bien augmenté ses effectifs pour cette deuxième année : entrainements libres, et matchs amicaux les vendredis soir (environ 2 par mois).

*Le Club remercie les municipalités de Cormoz et Saint-Nizier-le-Bouchoux pour leur soutien et l'entretien des stades.*
*Merci également aux supporters qui encouragent les équipes, à domicile comme à l'extérieur.*

# Les CROQUEURS de pommes Jura-Bresse

## Ensemble, sauvegardons le SORBIER !

La mission que nous nous sommes fixée est la préservation de la biodiversité fruitière, en général, et pas seulement de celle des pommiers, des poiriers et des pruniers.

Aujourd'hui, nous lançons une campagne pour la préservation d'un arbre remarquable, un fruitier mal connu, et qui est tombé, injustement, en désamour, au siècle dernier, le Sorbier domestique ou Cormier.

Le Sorbier est un bel arbre, qui peut atteindre 15 à 20 mètres de haut, avec une couronne en dôme, et qui peut vivre jusqu'à 400 ans. Il était très présent partout en France, en dessous de 1400 mètres, sauf dans le nord-ouest, ainsi que dans tout le sud de l'Europe et jusqu'en Asie mineure.

Il s'est malheureusement dangereusement raréfié dans notre région, ce qui est bien regrettable.

Car, outre sa beauté, cet arbre possède de nombreuses qualités :

- **Ses fruits**, les cormes, que l'on nomme également sorbes, et qui sont, soit en forme de petites poires ou de petites pommes, sont comestibles. Les cormes se récoltent en octobre, quand elles sont blettes, c'est-à-dire après murissement, lorsqu'elles se ramollissent. On peut alors, soit les faire sécher comme les prunes, soit en faire des confitures, soit les consommer macérer dans de l'eau de vie.
On en faisait jadis une boisson fermentée appelée « Cormée ».

- **Le bois** du Cormier, d'une belle couleur rose, est un bois particulièrement dense, presque 900 gr/dm2. Au milieu du 19e siècle, il est tant apprécié qu'il est même surexploité. On en fait des crosses de fusil, des vis de pressoir, des rabots. On l'utilise notamment pour la fabrication des alluchons - les barrettes d'habillage des rouages de transmission dans les moulins et les ateliers. Il était aussi apprécié pour l'ébénisterie. Aujourd'hui, le bois de Cormier n'a rien perdu de ses grandes qualités. Du fait de sa rareté, son prix peut atteindre des valeurs record, notamment pour son utilisation pour la lutherie.

- Le Sorbier a aussi des **propriétés médicinales**. On en a extrait une molécule portant le nom de sorbitol, maintenant produite par synthèse. Cette molécule entre dans la composition de nombreux médicaments traitant de problèmes aussi variés que les troubles de la ménopause, l'hypertension, le diabète, les séquelles des phlébites et des varices, les ennuis de digestion ou de constipation pour n'en citer que quelques-uns

Tant de qualités plaident en faveur de sa sauvegarde ! Mais, s'il en subsiste quelques beaux spécimens dans le sud de la Bresse bourguignonne et dans la Bresse de l'Ain, il se fait de plus en plus rare dans nos campagnes.

Ainsi, pour contribuer à sa sauvegarde, nous avons décidé de faire un recensement des spécimens existants sur notre territoire et d'établir une carte indiquant leur présence.

Nous sollicitons votre contribution en vous priant de participer à ce recensement. Faites-nous savoir si vous posséder un tel arbre ou si vous avez connaissance de l'existence d'un sorbier en contactant **Alain Michon, tél. : 06 07 43 82 95**

Site Internet : *https://croqueursdepommes-jurabresse.fr/*

# « Les Petits Contes en Balade »

Mais où se sont donc baladés les Petits Contes cette année ?

Et bien, après avoir vogué en janvier sur les mers et les océans, ils sont repartis d'un bon pas sur la terre ferme :

En février ils ont chanté et conté pour l'Accueil de jour de Montrevel et de Saint-Trivier.

Durant le mois de la poésie (mars) les résidents de l'Ehpad de Saint-Trivier les ont accueillis pour fêter le printemps en chansons, poèmes et contes.

En juin, « Les sept peurs » ont été vaincues avec les enfants de la bibliothèque de Beaupont et ceux de l'école de Cormoz !

Puis en septembre, tous ceux qui n'ont pas craint une balade de nuit aux lampions, ceux-là ont pu les suivre et les écouter dans les sous-bois autour de Bellor et au clair de la pleine lune !

Enfin au cours de la traditionnelle soirée de décembre, ils vous ont emmenés aux alentours du grand fleuve Amour, au cœur de la profonde Taïga…
Marche aujourd'hui, marche demain, depuis la nuit des temps les contes font leur chemin…

# Le Petit Théâtre de Cormoz

En 2023, le Petit Théâtre de Cormoz a été marqué par le départ de deux de ses précieux amis :

**- Daniel LAURENT**, qui malgré son combat courageux face à la maladie, nous a quittés le 3 mars 2023. A son actif, deux très grandes manifestations « Cormoz 1909 » et « Cormoz remonte le temps » en tant que Président du Comité des Fêtes et comédien auprès de Daniel EVAIN alors Président du Petit Théâtre. Par la suite, Daniel devient l'un des principaux bénévoles du Petit Théâtre. Il n'avait pas d'égal pour lancer les représentations théâtrales avec son accent bressan et sa voix de ténor.

**- Michèle GIRARD, « Mimie »** comme tout le monde l'appelait, nous a quittés brusquement cet été. Elle fut notre souffleuse durant une saison et toujours disponible pour prêter main-forte au Petit Théâtre lors de nos représentations, avec sa gaîté, sa gentillesse. Que de fous rires nous a-t-elle donnés lors du récit de ses anecdotes avec son complice Laurent CHAVANEL.

Avec l'aide de Marie-Thérèse ALOTTO, metteur en scène, le Petit Théâtre débute l'année 2024 par l'interprétation de la pièce **« TAIS-TOI FRANCOIS »** de Viviane TARDIVEL :
**Toutes les conditions sont réunies pour passer un agréable séjour à la campagne, chez Ginette, une adorable retraitée, mais seulement en apparence, et François, ce coq qui ne cesse de chanter ….**

Nous regrettons l'absence de notre ami Laurent CHAVANEL, comédien de la première heure, qui n'est pas sur les planches cette année, en raison de son état de santé.

*Bonne année 2024*

# Gym +

Cette année a été placée sous le signe de la nouveauté et du remplacement.
Depuis la rentrée de septembre, nous avons mis en place un nouveau cours de Renforcement Musculaire, le mercredi soir (de 20h30 à 21h30). Ce cours s'ajoute aux séances de Zumba du lundi soir (de 19h15 à 20h15) et de Gym Douce du mardi matin (de 10h15 à 11h15).

Nous tenons également à remercier l'investissement de Marie-Thérèse ALOTTO qui a quitté sa fonction de Présidente qu'elle occupait depuis cinq années.
Elle a été remplacée par Sandrine BAILLET. Elle rejoint ainsi les membres du bureau avec Jennifer MOISSONNIER, secrétaire, Brigitte PRABEL, trésorière et Patrice ALOTTO, trésorier adjoint et Yolande RIONDY, en membre actif.

*Si vous êtes intéressé(e), venez nous rejoindre !*

**Cette année encore,**
**nous proposerons une paëlla à emporter le samedi 6 Avril**
**Nous comptons sur votre participation**

# La Gaule cormozienne

**Une équipe renforcée et dynamique**

Suite à l'appel lancé l'an dernier, les sociétaires et sympathisants se sont mobilisés pour former une équipe motivée et nombreuse, qui permet d'organiser nos manifestations en toute sérénité. Merci à tous pour cette implication.

Bien entendu, la Gaule Cormozienne accueillera toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre.

Avec cette nouvelle équipe, les manifestations 2023 ont été un succès.

La goujonnette de Février comme par le passé est notre rendez-vous principal avec 140 repas servis dans la salle des Fêtes. Devant un tel succès cette goujonnette sera reconduite le 4 Février 2024.

Le concours de Pétanque avec restauration rapide et la Tombola de Juillet ont pour une première obtenu une bonne participation.

La tombola richement dotée par les sponsors et les commerçants fut un véritable succès. Un grand merci aux donateurs de lots ainsi qu'à la population Cormozienne pour son accueil lors des ventes de cartes.

Cette journée sera reconduite le Samedi 15 Juin 2024 avec un méchoui en soirée.

Bien entendu notre soirée Beaujolais nouveau est maintenue.

**Nouveau :**

Un Safari Truite sera organisé fin mars au bassin Cérégrain ; il sera ouvert à tous pour cette journée sur inscription.

La date de ce Safari sera précisée en début d'année par voie de presse et par affiches.

Et pour l'ouverture de la truite début Mars, plus de 80kg de truites seront lâchées au bassin et dans le bief d'Avignon.

Les ventes de cartes de Pêche sont stables ; 84 cartes ont été vendues au cours de l'année 2023

*La Gaule Cormozienne vous donne également rendez-vous sur Panneau Pocket et Facebook pour toutes les informations concernant nos activités*

# Société de chasse

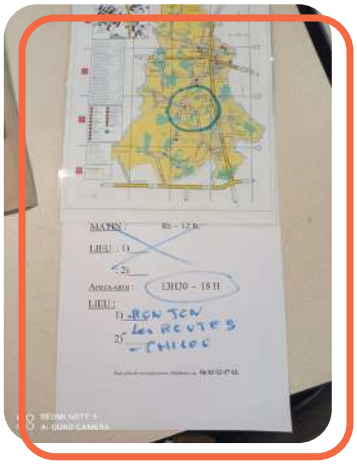

Cette année, parallèlement à ses activités classiques de chasse et de ses trois manifestations, la SCCC s'est lancée dans l'élaboration d'une base de données concernant tous les propriétaires qui nous louent une ou plusieurs parcelles de terrain. Un travail laborieux, long, parfois fastidieux, construit conjointement avec l'aide du personnel communal et des membres du bureau de la chasse que nous tenons à remercier vivement !

Un grand merci également à toutes les personnes qui ont participé à la Cochonnaille en Janvier, au Repas Sanglier à la broche du 14 Juillet et à la Tombola de fin d'année…

**En ce qui concerne la sécurité lors des battues, nos lieux de chasse sont signalés sur "Panneaupocket "avec plan et horaire, ainsi que sur le panneau d'affichage de la Cabane de chasse, route de Chamandray comme indiqué ci-contre.**

*Merci à tous et bonne fêtes de fin d'année.*

# Comité des fêtes

Une très belle année 2023 vient de s'achever.
Avec une nouvelle manifestation en Mai, le Vide-grenier a été un vrai succès. Tant attendu depuis le COVID, les Cormoziens et Cormoziennes ont pu apprécier notamment grâce à une météo clémente, de flâner entre les allées des exposants.

Le groupe Musi'cool a répondu présent, comme en 2022, pour la Fête de la musique. Nous les en remercions.
Vous avez été nombreux à participer aux activités lors du weekend du 15 Août, autour du point de restauration et de la buvette : concours de pétanque, course en sac, parcours organisé par nos pompiers, casse-boîte, verre de l'amitié, lancer de savon, élection Miss et Mister Cormoz, retraite aux flambeaux, la vogue et enfin le feu d'artifice. Le weekend a été conclu par le 59ème Grand Prix Cycliste.

*Nous remercions les associations qui ont participé lors de ce week-end très spécial et ainsi nous ont permis de vous offrir de belles activités.*

*Nous remercions également les bénévoles qui nous ont aidé pour la préparation de la course et de son bon déroulement ainsi que pour le cyclo-cross qui a eu lieu le 7 octobre !*

La fin de l'année 2023 s'est clôturée par la Fête de Noël le 15 décembre organisée par les associations de Cormoz où chacune a apporté sa contribution en tenant un stand pour passer une agréable soirée.
Nous sommes heureux de vous faire partager ces moments de convivialité.
Rendez-vous en 2024 pour nous retrouver autour de ces moments si importants pour vous : Cormoziens et Cormoziennes.

*Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur présence tout au long de l'année et nous invitons les habitants qui voudraient nous rejoindre et nous aider pour les prochains évènements en tant que bénévoles ou membres du Comité.*
*N'hésitez pas à nous contacter.*

**Bonne et heureuse année 2024 à tous.**

# Club de l'Amitié

Si l'année 2023 avait permis de reprendre toutes les activités d'avant Covid, on ne peut pas dire que ce fut une année faste pour le club.

Avec ces quelques mots et au nom de tout le bureau, des membres actifs, et des anciens qui pour des raisons personnelles ne partagent plus les mercredis, je voudrais rendre un hommage affectueux et remercier deux personnes parties trop brusquement, qui ont soutenu le club jusqu'au dernier moment :

**Notre « Mimi »** présente depuis sa fondation, en tant que vice-présidente, secrétaire, et dernièrement membre du bureau, et **Daniel**, qui a eu l'initiative de créer la section marche, avec un gros succès au rendez-vous. Nous aurons aussi une pensée pour notre ami **Pierrot** parti brusquement lui aussi, un fidèle représentant du club dans les concours de cartes retraités des environs.

Pour 2023, la section marche enregistre l'arrivée de sept nouveaux adhérents. Ceux-ci ayant fait le choix de notre club pour randonner deux fois par mois.

La nouveauté des randonnées programmées à la journée y est peut-être pour quelque chose. Sans oublier la bonne organisation des sorties et la bonne humeur du groupe ou chacun est à même de proposer sa propre balade.

Mais pour l'instant et pour les saisons à venir, ce n'est pas le nombre d'adhérents qui préoccupe les membres du bureau, mais plutôt la difficulté de pourvoir les postes de président et co-président démissionnaires. La pérennité du club en dépend.

# Tous avec Laura

*L'association a été créée en mars 2017 pour soutenir Laura et sa famille, alors que Laura, atteinte de mucoviscidose, luttait contre une leucémie.*
*L'objectif de l'association est de soutenir les patients hospitalisés pour des longs séjours.*

En octobre 2019, Laura a reçu une greffe bipulmonaire. Le bonheur est de courte durée. Depuis Janvier 2020, les interventions chirurgicales s'enchainent suite à un problème bronchique. Laura est en attente d'une greffe rénale pour 2024.

Le dimanche 27 août 2023 a eu lieu notre randonnée pédestre en partenariat avec l'Amicale des donneurs de sang de Saint-Nizier/Curciat/Cormoz et l'association France Adot 01 pour promouvoir les dons de sang et d'organes. Les parcours ont été fléchés par la section marche du Club de l'Amitié de Cormoz.

**AGENDA 2024**
**Randonnée pédestre**
le dimanche
1er septembre 2024

**Tous avec Laura** **tousaveclaura** **www.tousaveclaura.com**

# Amicale des donneurs de sang

## St Nizier le Bouchoux / Curciat Dongalon / Cormoz

Nous avons pu encore cette année organiser avec l'EFS nos trois collectes de sang réparties sur Curciat Dongalon, St Nizier le Bouchoux et Cormoz. Pendant l'année 2023, nous avons réussi à attirer 105 présentés, dont 5 nouveaux, pour un total de 89 prélèvements (79 présentés pour 70 prélevés en 2022).

Ces résultats encourageants sont le fruit de notre engagement et de notre participation actives aux manifestations de nos trois communes :

- Sensibilisation auprès des CM1 et CM2 de St Nizier et Cormoz, concours FFDSB de dessin,
- Festival de musique Bresse Revermont à St Nizier le Bouchoux,
- Fête du Poulet de Bresse à St Nizier le Bouchoux,
- Marche Tous avec Laura à Cormoz,
- Cyclo-cross à Cormoz,
- Portes ouvertes du centre de secours de St Nizier,
- Marché de Noël du Sou des Écoles de Curciat / St Nizier le Bouchoux.

Nous avons également participé à des assemblées générales et à des évènements organisés par d'autres associations et organismes liés au don de sang. Ces occasions nous ont permis d'enrichir nos connaissances et de renforcer nos liens sociaux.

Afin de soutenir nos efforts de sensibilisation, nous avons organisé pour la première fois une vente de jambon à la broche et de flageolets, qui a remporté un vif succès. Nous remercions tous ceux qui y ont participé et nous nous excusons auprès de ceux que nous n'avons pas pu satisfaire.

### Nos manifestations pour 2024 :

**Samedi 10 février : Assemblée générale à Cormoz**
**Dimanche 24 mars : Tirage tombola des rosbifs de Pâques**
**Samedi 25 mai : Concours de pétanque à Mépillat**
**Dimanche 15 septembre : Jambon à la Broche / Flageolets à Cormoz**
**Samedi 21 septembre : Repas annuel de l'Amicale**
**Dimanche 15 décembre : Tirage de la tombola de la dinde de Noël.**

Le bureau de l'Amicale reste inchangé pour l'année 2024, avec Arnaud GUIOT en tant que président, Jean PIRAT en tant que vice-président, Carole BERGER en tant que trésorière et Jean Claude CHAUSSAT en tant que secrétaire. Nous accueillons également deux nouvelles recrues, Mme Isabelle PROST et Mme Corinne GUIOT, et les remercions pour leur dévouement.

### Dates de Prélèvements en don de sang

**Vendredi 8 mars 2024 à St Nizier le Bouchoux**
**Vendredi 21 juin 2024 à Curciat Dongalon**
**Vendredi 4 octobre 2024 à Cormoz**

En 2024, nous continuerons notre mission de sensibilisation pour augmenter le nombre de donneurs, car le stock de poches de sang reste insuffisant. Nous serons présents lors de vos manifestations pour promouvoir le don de sang.

# Informations diverses

## Défibrillateur

Installé sur la façade de la caserne et accessible à tous depuis de nombreuses années, le défibrillateur arrivait au terme du cycle d'utilisation prescrit par le fabriquant. L'acquisition d'un nouvel appareil a été décidée par le conseil municipal. L'achat a été réalisé auprès de la société SCHILLER pour un montant de 984.40 € HT soit 1 181, 28 € TTC. Une subvention a été sollicitée auprès du SDIS de l'AIN.

## PDIPR – Plan Départemental des Itinéraires de promenades et de randonnées

Grand Bourg Agglomération a réalisé la refonte du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). L'Agglomération a choisi de s'appuyer sur les communes, 13 associations de randonnée pédestre et l'Office national des forêts (ONF) pour mener à bien ce travail.

Ce projet collectif et concerté a permis d'identifier 93 boucles d'intérêt communautaire grâce à l'expertise et à la connaissance du terrain des acteurs mobilisés.

Ce partenariat fructueux aboutit cette année avec la pose de la signalétique directionnelle des premiers circuits. Il se poursuivra puisque les associations vont entretenir les linéaires.

La structuration de l'offre de randonnée est un des axes du projet de territoire de Grand Bourg Agglomération. Réalisée en partenariat avec le Département, la refonte du PDIPR en est une des actions. Ce plan ambitieux de développement de la randonnée pédestre poursuit plusieurs objectifs :

- Faire coïncider la politique randonnée avec le développement touristique
- Organiser les réseaux de randonnée
- Harmoniser et faire monter en gamme les itinéraires
- Favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux
- Développer la randonnée pédestre

Le PDIPR à l'échelle de l'Agglomération
c'est 93 boucles promenade et randonnée
15 allers-retours
Le GR de pays Tour du Revermont
C'est la portion du GR 59 du Ballon d'Alsace à Culoz
Soit 850 km linéaires

# Informations diverses

## Elagage

L'élagage des acacias situés au lotissement le Mollard et de quelques arbres au stade de foot a été réalisé par CUMA LA CHATEL en octobre dernier.
L'évacuation et le broyage des branches seront prochainement exécutés par le GAEC GROSBUIS.

## Illuminations

De la nouveauté du côté des illuminations !!

Des nouvelles décorations ont fait leurs apparitions dans le paysage du village !!!

Des guirlandes et des sapins lumineux ont été achetés par la commune. Un bonhomme de neige au rond-point, un joli train sur la place du village, des figurines en tout genre dans les massifs ont été confectionnées bénévolement par Marie COMMARET.

Nous lui adressons un grand merci pour sa créativité et surtout le temps passé à la fabrication de ses jolis décors !

# Dispositif de participation citoyenne

Par délibération du 17 janvier 2023, la commune s'est engagée dans le dispositif « participation citoyenne » en collaboration avec la communauté de Brigades de JAYAT.

Lors de la réunion publique du 9 novembre 2023, le Major JEQUIER a expliqué le dispositif de participation citoyenne. A l'issue de la réunion, des habitants se sont portés volontaires pour devenir citoyens volontaires.

Le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance.
Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État.

Ce protocole donne la possibilité au Maire et à la Gendarmerie de mettre en place, d'encadrer et d'évaluer un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter la gendarmerie nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité publique.

Le rôle des différents partenaires :

- **Le Maire**

Le Maire est à l'initiative du dispositif de participation citoyenne qu'il anime en partenariat avec la gendarmerie nationale.

- **Les citoyens référents**

Dans chaque quartier, un ou plusieurs citoyens référents sont choisis par le Maire, en collaboration avec la gendarmerie, sur la base du volontariat, du bénévolat, de la disponibilité et de l'honorabilité.

Ces citoyens recevront une formation spécifique grâce à la gendarmerie sur les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité, les actes de prévention et les bons réflexes à face à une situation anormale.

Ils seront chargés de faire remonter au gendarme référent des faits signalés ou dont ils seraient témoins qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la Gendarmerie nationale, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens. L'action des citoyens référents ne se substitue pas à celle de la gendarmerie et ceux-ci ne devront donc pas utiliser ses modes d'actions.

- **La Gendarmerie**

La Gendarmerie désigne un gendarme référent qui sera l'interlocuteur privilégié des citoyens référents pour recueillir les informations, leur dispenser des conseils, les guider dans leur rôle et leur diffuser des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Vous souhaitez devenir citoyen référent, contacter la mairie.

## Ne vous déplacez plus, la collecte des déchets se fait à domicile à partir de mars

Elle sera organisée pour les ordures ménagères, les emballages, papiers et cartonnettes. C'est un service supplémentaire que proposera Grand Bourg Agglomération puisqu'il n'y aura plus besoin d'aller aux points d'apport volontaire (PAV) pour ces déchets. Les PAV resteront pour le verre seulement.
L'Agglomération fournit gratuitement deux bacs à chaque foyer : un à couvercle gris pour les ordures ménagères et un autre à couvercle jaune pour le tri sélectif. La distribution a lieu à domicile jusqu'en mars 2024. Si d'ici là, vous n'avez pas reçu votre bac, contactez Grand Bourg Agglomération au 0 800 86 10 96.

Les usagers pourront déposer leurs déchets directement devant leur domicile, sauf exceptions : dans les rues trop étroites, où le camion ne peut pas approcher, les bacs seront à emmener plus loin.

**Quand aura lieu cette nouvelle collecte à la maison ?**
*Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables. Les calendriers seront disponibles avant le 1er mars sur grandbourg.fr*

**Renseignements**
Direction Gestion des déchets
0 800 86 10 96
infodechets@grandbourg.fr

## L'Agglomération incite au covoiturage avec une indemnité financière

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous.
Elle souhaite notamment encourager le covoiturage et met en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily.
Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

- De 3 à 15 km : 1,5 € par passager
- De 15 à 30 km : 1,5 € + 0,1 € par km au-delà du 15e km par passager
- Au-delà de 30 km : 3 € par passager dans la limite de 80 km

L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100 €, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.

**Comment être indemnisé quand on covoiture ?**
*Pour en bénéficier, les utilisateurs doivent télécharger BlaBlaCar Daily sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours.*

*Ce service est complémentaire des lignes de covoiturage. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (travail en équipe).*

***Le QR code pour télécharger l'appli***

**www.grandbourg.fr**
3 avenue Arsène d'Arsonval
CS 88000 / 01008 BOUR-EN-BRESSE Cedex
Tél. : 04 74 24 75 15 / Fax : 04 74 24 75 13

# Calendrier des manifestations 2024

## Janvier

**Samedi 6** Vœux du Maire à 17h00
**Du vendredi 12 au dimanche 14** Représentation du Petit Théâtre de Cormoz
**Du vendredi 19 au dimanche 21** Représentation du Petit Théâtre de Cormoz
**Samedi 27** Cochonnaille de la Société de Chasse

## Février

**Dimanche 4** Goujonnette de la Gaule Cormozienne
**Samedi 10** Graines de lecteurs de la bibliothèque
**Dimanche 11** Quine Loto du Sou des Ecoles
**Samedi 24** Vente de tartes du Comité de Fleurissement

## Mars

**Samedi 2** Banquet des Classes
**Vendredi 8** Collecte de Sang à Curciat
**Samedi 16** Soirée jeux de société de la Bibliothèque
**Vendredi 22** Concours de belote coinchée du Club de l'Amitié
**Samedi 23** Safari de la Truite de la Gaule Cormozienne
**Samedi 30 au dimanche 31** Fête des Gaufres des Pompiers

## Avril

**Samedi 6** Paëlla à emporter de Gym Plus
**Samedi 27** Lasagne à emporter du FCCSN

## Mai

**Mercredi 1er** Vente de muguet du Comité de Fleurissement
**Dimanche 5** Vente de plants du Sou des Ecoles
Vente de brioches des Amis de Bellor
**Mercredi 8** Cérémonie commémorative avec vin d'honneur
**Vendredi 10** Concours de pétanque du Club de l'Amitié
**Dimanche 26** Vide-grenier du Comité des Fêtes

## Juin

**Samedi 1er** Chasse aux trésors de la bibliothèque
**Samedi 8** Repas du FCCSN
**Samedi 15** Concours de Pétanque
Méchoui de la Gaule Cormozienne
**Vendredi 21** Collecte de sang à St Nizier
Fête de la Musique
**Vendredi 28** Fête de fin d'année du Sou des Écoles

## Juillet

**Dimanche 7** Balade contée des Petits Contes en balade
**Dimanche 14** Sanglier à la broche de la Société de Chasse
**Samedi 20** Cinéma en plein air des Amis de Bellor

## Août

**Mercredi 14** Vogue annuelle, feu d'artifice
**Jeudi 15** Course cycliste

## Septembre

**Dimanche 1er** Vente de Brioche des Amis de Bellor
Marche « Tous avec Laura »
**Samedi 28** Premières pages de la Bibliothèque
Balade contée des Petits contes en Balade

## Octobre

**Vendredi 4** Collecte de Sang à Cormoz
Élaboration du Calendrier des Fêtes
**Samedi 5** Cyclo-cross
**Samedi 19** Pot au feu du Comité de Fleurissement
**Jeudi 31** Soirée Halloween du Sou des Ecoles

## Novembre

**Samedi 2** Soirée tartiflette du FCCSN
**Lundi 11** Cérémonie commémorative et repas du CCAS
**Vendredi 22** Soirée beaujolais de la Gaule Cormozienne
**Samedi 23** Concert des Amis de Bellor
**Vendredi 29** Concours belote à la vache du Club de l'Amitié
**Samedi 30** Cassoulet à emporter du Sou des Ecoles
**Report en mars 2025**

## Décembre

**Samedi 7** Soirée des Petits Contes en balade
**Vendredi 20** Fête de Noël

**Samedi 4 Janvier 2025 :** Vœux du Maire

# Cormoz notre beau village